

**Fondation de l'Institut universitaire
en santé mentale Douglas
États financiers**

31 mars 2021

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2021

	<i>Page</i>
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière.....	1
État des résultats.....	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5
Tableau	
Tableau 1 – Tableau des produits.....	11

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal (Québec)

Le 15 juin 2021

MNP SENCRL, s.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129294

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

État de la situation financière

Au 31 mars 2021

	2021	2020
Actif		
À court terme		
Trésorerie	359 354	669 354
Débiteurs (note 3)	61 117	237 612
Dépôt	-	26 033
	420 471	932 999
Placements (note 4)	14 032 791	11 659 621
	14 453 262	12 592 620
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 13)	322 838	371 437
Montant dû à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, sans intérêt ni modalités de remboursement	98 290	98 290
Montant dû au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, sans intérêt ni modalités de remboursement	9 117	77 468
	430 245	547 195
Apports reportés (note 6)	1 203 641	1 353 457
	1 633 886	1 900 652
Actif net		
Reçu à titre de dotation	4 471 170	1 529 265
Affecté à des projets spéciaux en santé mentale	1 083 904	2 457 986
Grevé d'une affectation d'origine interne en compensation de la réduction de valeur des placements (note 7)	885 343	812 252
Non affecté	6 378 959	5 892 465
	12 819 376	10 691 968
	14 453 262	12 592 620

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020
Produits (tableau 1)	2 241 487	3 272 963
Charges		
Salaires et charges sociales	629 354	491 048
Frais de gestion et location d'espaces de stationnement (note 13)	230 978	366 702
Publicité et site Web	189 713	200 049
Frais liés aux activités et aux événements	113 369	120 072
Fournitures et frais de bureau	22 346	72 177
Honoraires pour services professionnels	76 020	52 763
Autres	76 386	29 746
	1 338 166	1 332 557
Excédent des produits sur les charges avant l'élément suivant	903 321	1 940 406
Produits financiers nets (perte nette de placement) (note 8)	2 711 770	(434 937)
Distributions de dons (note 9)	(1 597 802)	(1 875 090)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 017 289	(369 621)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2021

	<i>Reçu à titre de dotation</i>	<i>Affecté à des projets spéciaux en santé mentale</i>	<i>Affectation d'origine interne en compensation de la réduction de valeur des placements</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Actif net à l'ouverture de l'exercice	1 529 265	2 457 986	812 252	5 892 465	10 691 968	11 051 589
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	864 920	210 811	–	941 555	2 017 289	(369 621)
Dotation	24 092	–	–	–	24 092	10 000
Virements interfonds et autres ajustements	2 189 578	(1 551 578)	–	(450 000)	188 000	–
Affectations internes (note 7)	–	–	73 091	(73 091)	–	–
Distributions (note 7)	(136 685)	(33 315)	–	68 030	(101 973)	–
Actif net à la clôture de l'exercice	4 471 170	1 083 904	885 343	6 378 959	12 819 376	10 691 968

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 017 289	(369 621)
Variation nette de la juste valeur	(2 336 541)	897 400
Dotations	24 092	10 000
Dons en actions	(45 230)	(166 981)
Amortissement des apports reportés	(392 468)	(265 543)
Produits financiers imputés aux apports reportés	50 000	-
	(682 858)	105 255
Variations des éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	176 495	48 291
Dépôts	26 033	(33)
Créditeurs et charges à payer	(132 505)	161 426
Apports reportés	119 934	-
	(492 901)	314 939
Activités de financement		
Montant dû à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas	-	(1 133)
Montant dû au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas	(68 352)	(126 051)
Apports affectés reçus	242 652	189 914
	174 300	62 730
Activités d'investissement		
Achat de placements	(1 046 677)	(3 207 791)
Produit sur la vente de placements	1 055 278	2 908 197
	8 601	(299 594)
Diminution de la trésorerie	(310 000)	78 075
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	669 354	591 279
Trésorerie à la clôture de l'exercice	359 354	669 354

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

1. Constitution et nature de l'organisme

La Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (la « Fondation »), constituée en organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a pour mission de recueillir, d'investir et de distribuer des ressources financières pour le compte de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et du Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, ou de toute institution affiliée établie dans la province de Québec et exerçant des activités médicales ou connexes.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « Loi »).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif figurant à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables au Canada. Ils comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers.

Les débiteurs sont présentés après évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée lorsqu'elle est jugée nécessaire.

Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont présentés dans l'excédent des produits et des charges des périodes au cours desquelles ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

Apports et dons

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et les dons, y compris les dons en nature et en actions. Selon cette méthode, les apports et les dons affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les apports et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les promesses de dons et les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr.

Activités et événements de collecte de fonds

Les produits tirés des activités et des événements de collecte de fonds sont comptabilisés aux termes de l'accord conclu entre les parties lorsque les activités et les événements ont lieu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que leur recouvrement est raisonnablement sûr. Le passif lié aux produits reçus, mais non acquis, des activités et des événements est comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre de produit reporté.

Stationnement

Les produits provenant de la location d'espaces de stationnement sont comptabilisés aux termes de l'accord conclu entre les parties lorsque le service a été rendu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que leur recouvrement est raisonnablement sûr.

Produits financiers nets

Les produits financiers non grevés d'une affectation sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur la juste valeur des placements sont présentés dans l'état des résultats.

Les produits financiers grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports de biens et de services

Les apports de biens et de services sont comptabilisés à titre d'apports et de charges à l'état des résultats si leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins. La trésorerie grevée d'affectations qui ne peut être utilisée pour les besoins courants est comptabilisée dans la trésorerie soumise à restrictions.

Instruments financiers

La Fondation comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, exclusion faite des opérations entre apparentés, lesquelles sont initialement comptabilisées à leur valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le chapitre 3840, « Opérations entre apparentés », du *Manuel de CPA Canada* (voir la note 13).

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fondation peut faire le choix irrévocable d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à la juste valeur. Par la suite, la Fondation évalue à la juste valeur ses placements cotés sur un marché actif. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti.

Les coûts de transaction et de financement sont comptabilisés en charges.

Dépréciation d'actifs financiers

La Fondation évalue la dépréciation de tous ses actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti. Pour déterminer s'il y a des indications objectives de dépréciation, la direction vérifie si l'émetteur éprouve d'importantes difficultés financières. Lorsqu'il y a indication de dépréciation, la Fondation doit déterminer s'il y a eu, au cours de la période, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Le cas échéant, la Fondation ramène la valeur comptable des actifs financiers dépréciés au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de la détention des actifs, le montant qui pourrait être tiré de la vente des actifs ou le montant qu'elle peut s'attendre à réaliser par l'exercice de droits découlant de garanties sur ces actifs. Toute dépréciation jugée durable est incluse dans l'état des résultats.

La Fondation procède à la reprise des pertes de valeur d'actifs financiers lorsqu'il y a diminution de la perte de valeur et que cette diminution peut être objectivement associée à un événement se produisant après la comptabilisation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

3. Débiteurs

	2021	2020
Apports à recevoir	–	166 955
Taxes de vente à recevoir	38 273	34 390
Montant à recevoir de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas	22 844	36 267
	61 117	237 612

Le montant à recevoir de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas est assujéti aux conditions commerciales normales.

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021

4. Placements

	<i>2021</i>	<i>2021</i>
	<i>Juste valeur</i>	<i>Coût</i>
Évalués à la juste valeur		
Fonds du marché monétaire	78 895	78 895
Fonds à revenu fixe	4 447 468	4 534 896
Fonds d'actions canadiennes	5 892 221	4 971 183
Fonds de couverture canadien	1 429 681	1 260 621
Fonds d'actions étrangères	2 184 526	1 914 047
	14 032 791	12 759 642

	<i>2020</i>	<i>2020</i>
	<i>Juste valeur</i>	<i>Coût</i>
Évalués à la juste valeur		
Fonds du marché monétaire	78 409	78 409
Fonds à revenu fixe	4 097 613	4 167 369
Fonds d'actions canadiennes	4 750 212	5 247 578
Fonds de couverture canadien	1 022 117	966 216
Fonds d'actions étrangères	1 711 270	2 163 028
	11 659 621	12 622 600

5. Crédoiteurs et charges à payer

	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Créditeurs	252 175	346 168
Salaires et charges sociales	70 663	25 269
	322 838	371 437

6. Apports reportés

Les apports reportés sont des apports non utilisés et grevés d'une affectation externe à des projets spéciaux. La comptabilisation de ces montants à titre de produits est reportée aux périodes où les dépenses en question sont engagées. Les variations du solde des apports reportés se présentent comme suit :

	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 353 457	1 451 660
Montants comptabilisés à titre de produits	(392 467)	(246 066)
Montant comptabilisé à titre de produits financiers nets	-	(19 477)
Perte de placement	-	(22 574)
Montant reçu pour l'exercice suivant	242 651	189 914
Solde à la clôture de l'exercice	1 203 641	1 353 457

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021

7. Affectations internes et distributions

Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé les affectations internes visant à compenser une diminution potentielle des produits financiers.

Ainsi, un montant de 73 091 \$ a été transféré de l'actif net non affecté vers l'actif net grevé d'une affectation interne pour compenser la réduction de valeur des placements (en 2020, un montant de 20 542 \$ a été transféré de l'actif net grevé d'une affectation interne pour compenser la réduction de valeur des placements vers l'actif net non affecté). Le montant à affecter chaque année correspond à la moyenne mobile sur trois ans de la valeur marchande du total du portefeuille au 31 décembre, multipliée par le rendement moyen, diminution faite de l'indice des prix à la consommation au 31 décembre et de la distribution de produits de 3,5 %. Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé les affectations internes conformément à son objectif de distribution. Le montant à distribuer chaque année correspond à 3,5 % de la valeur de marché moyenne des huit derniers trimestres.

La Fondation ne peut utiliser les montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil.

8. Produits financiers nets (perte nette de placement)

	2021	2020
Dividendes	175 409	264 426
Produits d'intérêts	286 744	225 753
Coûts de transaction	(86 926)	(69 162)
Variation nette de la juste valeur des placements	2 336 543	(855 954)
	2 711 770	(434 937)

9. Distributions de dons

	2021	2020
Institut universitaire en santé mentale Douglas		
Dons affectés	148 771	160 957
Centre de recherche de l'Hôpital Douglas		
Dons affectés	284 804	550 072
Dons affectés aux activités de fonctionnement	1 000 000	1 000 000
	1 284 804	1 550 072
Université McGill		
Dons affectés	164 227	164 061
	1 597 802	1 875 090

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021

10. Impôt sur le revenu

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi. À ce titre, elle est exonérée d'impôt et a le droit de remettre des reçus de dons aux fins fiscales. Afin de préserver son statut d'organisme de bienfaisance en vertu de la Loi, la Fondation doit respecter certaines exigences prescrites par cette dernière. La direction est d'avis que ces exigences ont été respectées.

11. Dons en nature et en actions

Les dons en nature et en actions inclus dans les produits d'apports et de dons se présentent comme suit :

	2021	2020
Dons en nature	5 127	11 345
Dons en actions	45 230	166 981
	50 357	178 326

12. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, la Fondation détient un certain nombre d'instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Fondation à un risque important d'intérêt, de change, de crédit, d'illiquidité ou de prix autre.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit lié à son placement dans des fonds à revenu fixe, car les émetteurs pourraient être incapables d'honorer leurs obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Il y a concentration du risque de crédit quand une part importante du portefeuille est investie dans des titres de capitaux propres qui ont des caractéristiques similaires ou qui sont soumis à des conditions similaires sur le plan économique et politique, entre autres. La direction est d'avis que sa stratégie de diversification est adéquate pour protéger l'actif net de la Fondation contre les risques de crédit importants.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change sur une partie de ses placements. Les fonds d'actions étrangères et certains fonds d'actions canadiennes sont exposés au risque de change compte tenu des placements sous-jacents détenus. La Fondation gère ce risque en faisant appel à des gestionnaires de fonds qui surveillent le niveau de placement en devises.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des placements portant intérêt de la Fondation varie en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des instruments financiers portant intérêt. La Fondation investit dans des parts de fonds, et ces fonds investissent à leur tour dans des portefeuilles d'obligations diversifiés. Bien que les placements sous-jacents de la Fondation soient exposés au risque de taux d'intérêt, le risque pour la Fondation est indirect par nature et n'est pas directement géré par la Fondation.

Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et ne portent pas intérêt.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces fluctuations soient attribuables à des facteurs propres à l'instrument financier lui-même ou à son émetteur ou à des facteurs qui touchent tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché

12. Instruments financiers (suite)

Risque de prix autre (suite)

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces fluctuations soient attribuables à des facteurs propres à l'instrument financier lui-même ou à son émetteur ou à des facteurs qui touchent tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

La Fondation gère le risque de prix en distribuant les actifs selon différents critères, à savoir le nombre et le type de placements, la région, le secteur, la taille des émetteurs, etc.

La Fondation investit dans des parts de fonds activement gérés, qui sont exposés au risque découlant des fluctuations de prix. Une hausse ou une baisse de 10 % du cours des titres entraînerait une variation d'environ 807 663 \$ (646 148 \$ en 2020) de la valeur des titres de la Fondation, en supposant que toutes les autres variables demeurent les mêmes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats attendus.

13. Opérations entre apparentés

L'Institut universitaire en santé mentale Douglas et le Centre de recherche de l'Hôpital Douglas ont des intérêts économiques dans la Fondation en raison de la mission de cette dernière, qui consiste à recueillir, à investir et à distribuer des ressources financières pour leur compte.

Au cours de l'exercice, la Fondation a payé 230 978 \$ (366 702 \$ en 2020) en frais de location d'espaces de stationnement à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et a distribué des dons de 90 244 \$ (160 957 \$ en 2020).

Elle a également versé, pendant l'exercice, des dons d'une valeur de 1 284 804 \$ (1 550 072 \$ en 2020) au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas.

La Fondation a une dette de 83 906 \$ envers le Centre de recherche de l'Hôpital Douglas en raison de la distribution de produits sur la dotation de Molson. Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange établie et acceptée par les parties.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés aux fins de conformité à la présentation de l'exercice considéré.

Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

Tableau 1 – Tableau des produits

Exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020
Produits		
Apports et dons		
Particuliers	989 849	789 952
Entreprises	165 200	238 129
Organismes sans but lucratif	218 370	560 641
Activités et événements de collecte de fonds		
Loterie des employés du Douglas	–	21 036
Événements	614 245	1 260 236
Stationnement		
Activités de stationnement	253 823	402 969
	2 241 487	3 272 963